



Traité Baba Metsia

Michna 3 - Chapitre 4

בָּהּוֹנִיה
אַרְבָּעַ כֹּסֶף מֵעֶשֶׂרִים וְאַרְבָּעַ כֹּסֶף לְסֶלֶעֶת,
שְׁתָות לְמַקָּח.

עַד אַפְתִּי מַתָּר לְבָחִיזָר?
כִּי שִׁירָאָה לְתָגָר אָז לְקָרְבָּן.

הַזְּרָה רַבִּי טְרָפּוֹן בְּלוֹד:
בָּהּוֹנִיה שְׁמֻונַת כֹּסֶף לְסֶלֶעֶת,
שְׁלִישׁ לְמַקָּח.

וְשְׁמַחוֹתָן תָּגַרְיָה לֹוד.
אָמָר לְהַמָּן:
מַתָּר לְבָחִיזָר כָּל הַיּוֹם.
אָמָר:

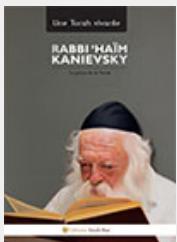
"יִנְחַ לְנוּ רַבִּי טְרָפּוֹן מִקְוָמָנוּ."
וְקִזְרָה לְדִבְרֵי חֲכָמִים.

[La mesure d'] un abus excessif (Onaa) (que l'on est tenu de rendre) est de 4 pièces d'argent pour 24 pièces d'argent, ces dernières représentant 1 Séla', soit un sixième de la transaction).

Jusqu'à quand est-il permis (à celui qui s'est fait abuser) de récupérer [son « trop payé »] ? Jusqu'à ce qu'il ait la possibilité de le montrer à un commerçant ou à un proche.

Rabbi Tarfone a enseigné à Lod [la mesure d'] un abus excessif est de 8 pièces d'argent pour 1 Séla', soit un tiers de la transaction ; les commerçants de Lod [commencèrent alors à] s'en réjouir. Il leur dit alors : « Durant toute la journée (où s'est effectuée la transaction), il est permis (à celui qui s'est fait abuser) de récupérer [son « trop payé »]. Ils lui rétorquèrent [alors] : « que Rabbi Tarfone nous laisse [tranquille] chez nous ! [Dès cet instant], ils acceptèrent de nouveau l'opinion des Sages (formulée par Tana Qama).

Rabbi 'Haïm Kanievsky



Recueil autobiographique. Histoires, anecdotes, enseignements classés par thèmes et une centaine de photos en couleur.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions